

■ **Débat transfrontalier à Annemasse**

L'écoconstruction atteint l'âge de raison

C'est sur ce thème d'actualité «Ecoconstruction: révolution ou évolution?» que la Maison de l'Economie et Développement d'Annemasse avait invité récemment Stéphane Fuchs, codirecteur du cabinet genevois d'architectes Atba, spécialisé dans les constructions respectueuses de l'environnement, et Eric Minchella, maire adjoint d'Annemasse en charge de l'Agenda 21 local (voir encadré).

A tour de rôle, les deux intervenants ont souligné la nécessité de renforcer l'utilisation de matériaux performants pour diminuer les gaspillages énergétiques. Stéphane Fuchs a ainsi énuméré quelques conseils évidents, comme une meilleure isolation de l'enveloppe du bâtiment, la suppression de gouffres énergétiques, tels les ponts thermiques entre les balcons et les murs porteurs, ou le choix de matériaux spécifiques pour des constructions plus dépouillées, mais très performantes. Cette austérité apparente n'empêche pas, à ses yeux, de pouvoir bénéficier d'un confort intérieur et d'un bien-être comparable aux constructions classiques, grâce à l'emploi, entre autres, de revêtements régulant l'humidité.

Préférence aux matériaux locaux

Concernant le choix des matériaux, on retiendra la préférence



► Pour Stéphane Fuchs et Eric Minchella, l'écoconstruction est appelée à se développer.

pour les produits locaux, comme le bois dont l'architecte genevois un farouche laudateur. «Il est nécessaire d'écarter les matériaux polluants et leurs effets à terme, souvent sources d'allergies ou de pathologies chroniques». C'est ainsi qu'après celui de l'amiante, l'usage de la laine de verre est désormais interdit. De-

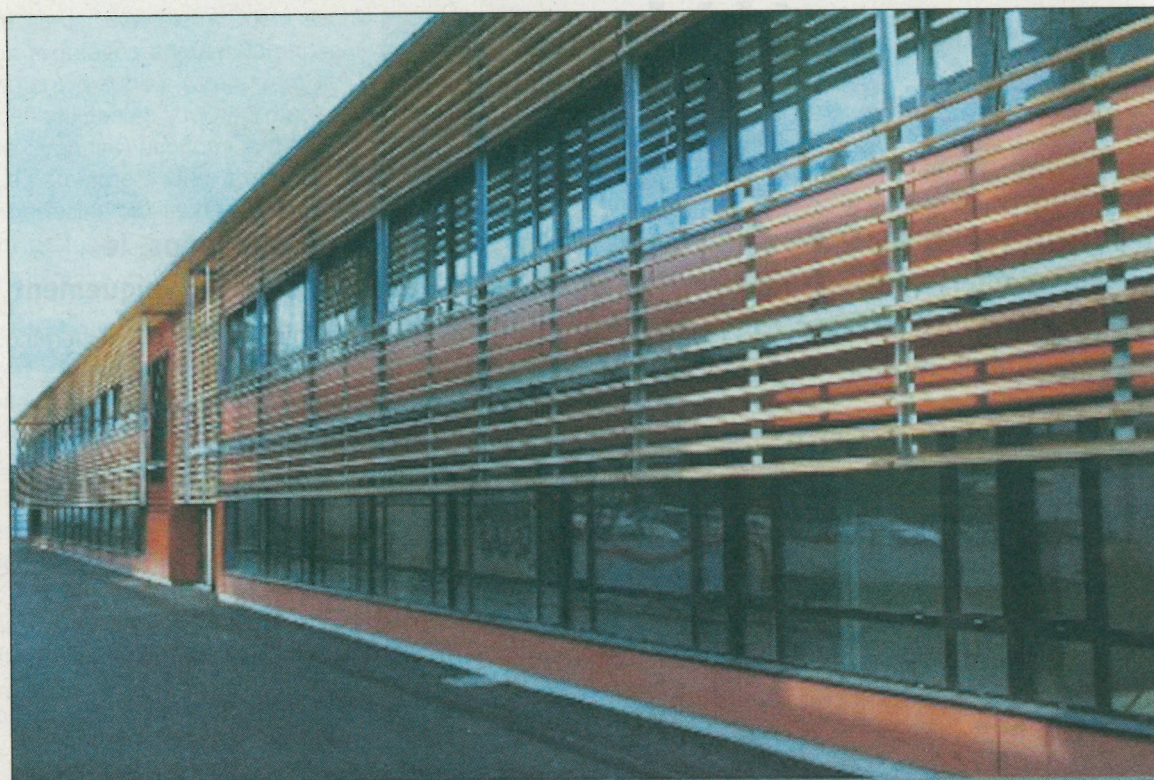
puis 1988, le Centre international de recherche sur le cancer a classé cette laine isolante dans la catégorie 2B, soit cancérigène pour l'homme. En Allemagne, son usage est banni des bâtiments publics.

Stéphane Fuchs tient à rappeler que depuis 2009, les Chambres fédérales ont adopté la révision

de la loi sur le CO₂, attribuant un tiers du produit de la taxe sur ce gaz au financement des améliorations de l'isolation thermique apportées par les propriétaires immobiliers aux bâtiments en service. Ces montants, complétés par un bonus cantonal, constituent le Programme bâtiment. Ces subventions sont gérées directement par le canton et son service de l'énergie. En 2009, l'enveloppe globale (canton de Genève et Confédération) s'est par exemple élevée à 24 millions de CHF, ce qui a permis de générer pour environ 100 millions de francs de travaux de rénovation. Un budget appelé à être régulièrement augmenté.

L'engagement d'Annemasse

Dans la mouvance du «Grenelle de l'environnement» signé à Paris, la ville d'Annemasse s'est engagée sur cinq grands axes de réflexion, comme a tenu à le souligner Eric Minchella, maire ad-



► Le groupe scolaire Saint-Exupéry d'Annemasse est aux normes HQE.

joint au Développement durable et à la Politique de la ville. Selon l'élu local, différents projets ont été lancés comme la rénovation des HLM du quartier du Livron, qui vient s'ajouter au projet de l'écoquartier de Château-Rouge (secteur englobant le Maison de la Culture). Ils sont destinés à améliorer le cadre de vie des Annemassiens, à maîtriser les flux de déplacements grâce au prolongement de la ligne de tram Moillesulaz-centre-ville

et la création de voies en site propre pour la circulation de bus à haute capacité au sein de l'agglomération.

Tout en énumérant les 14 cibles préférentielles répondant aux critères de Haute qualité environnementale (HQE, comparable au label Minergie), Eric Minchella a présenté deux récentes réalisations de bâtiments publics, comme la Maison des Sports, mise en service en 2008, et le groupe scolaire Saint-Exupéry,

inauguré l'année suivante. Dans les deux cas, on a fait appel à une large utilisation du bois, aussi bien pour la charpente que pour la structure à ossature bois. Concernant le deuxième ensemble, l'eau chaude est d'origine solaire et le chauffage écologique doté d'une ventilation à double flux. A noter enfin, dans l'Agenda 21 local, la rénovation totale du Centre aquatique, prévue pour 2014. ■

Jean-Pierre Buchet